



**HAL**  
open science

## Mise en uvre de la gestion durable : inventaire et évaluation des pratiques.

O. Chandieux, G. Gonthier

► **To cite this version:**

O. Chandieux, G. Gonthier. Mise en uvre de la gestion durable : inventaire et évaluation des pratiques.. Forêt Méditerranéenne, 2002, XXIII (4), pp.357-358. <hal-03558710>

**HAL Id: hal-03558710**

**<https://hal.science/hal-03558710v1>**

Submitted on 4 Feb 2022

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

# Mise en œuvre de la gestion durable : inventaire et évaluation des pratiques

Animateur : Olivier CHANDIOUX  
Co-animateur : Grégoire GONTHIER

***Comment mettre en œuvre  
la gestion durable  
en forêt méditerranéenne  
face aux nouvelles contraintes :  
demande sociale,  
urbanisation, incendie ?  
Les pratiques sylvicoles actuelles  
sont-elles adaptées et suffisantes ?***

## **Problématique**

La durabilité de la gestion est une préoccupation de plus en plus prégnante dans notre société. Cette notion apparue en 1992 au Sommet de la Terre de Rio a été reprise et développée par tous les acteurs de la gestion du territoire. On retrouve aujourd'hui le terme de gestion durable dans le nom du Ministère de l'écologie et du développement durable, cela devient l'un des principes fondamentaux de la politique forestière dans l'article L.1 du livre 1 de la Loi d'Orientation Forestière du 9 juillet 2001.

Il était donc indispensable de se demander comment était mise en œuvre la gestion durable en forêt méditerranéenne. Un des moyens pour étudier ceci était de pratiquer un inventaire et une évaluation des pratiques. Ce double point de vue devait être l'axe de travail de notre groupe.

Le préalable à une réflexion sur les pratiques sylvicoles était d'évaluer l'importance et la signification de la gestion durable et de se demander si les données de l'Inventaire forestier national (I.F.N.) peuvent nous aider à qualifier et à évaluer la durabilité de la gestion forestière.

\* Cemagref - Le Tholonet

\*\* Forêt Méditerranéenne

Ce préalable réalisé, on pouvait suivre nos deux axes de réflexion :

### **1 - Le recensement des outils de la gestion durable**

Les aménagements en forêt publique ont évolués ces derniers temps et se basent sur un manuel-qualité adapté aux nouvelles exigences de gestion. Il est intéressant dans ce cadre là d'avoir un retour d'expérience sur les aménagements réalisés en forêt publique il y a 20 ans et de les comparer aux aménagements actuels pour voir comment la gestion durable est prise en compte.

Les typologies de station permettent de prendre en compte la potentialité forestière des stations, élément indispensable de la durabilité de toute gestion. Ces typologies ont-elles évoluées pour répondre plus précisément à ces soucis de gestion durable ?

Enfin, le volet de la communication est également abordé : comment communiquer sur les pratiques forestières ? Les nouveaux outils permettent-ils de favoriser cette communication vers le public ?

Avant « on faisait de la gestion durable sans le savoir », mais on a de manière globale constaté un changement dans le mode de gestion des forêts. Il y a une diversification et une évolution des outils existants. Ces nouveaux outils permettent-ils de travailler plus vite, ou mieux ? Comment mieux les utiliser ? Comment mieux les faire connaître ?

### **2 - L'analyse des pratiques sylvicoles passées au crible de la gestion durable**

Comment juger de la durabilité de la gestion forestière ?

Quelles sont les pratiques sylvicoles qui permettent de garantir la gestion durable de la forêt méditerranéenne ?

Quels types d'aménagement forestiers doit-on privilégier ?

Quels modes de sylviculture utiliser ou inventer ? Comment intégrer les nouvelles attentes ? ...

ont été les questions posées dans cette partie.

Deux exemples contradictoires peuvent très bien illustrer l'ambiguïté de la question :

- dans le massif de l'Etoile dans les Bouches-du-Rhône, la demande sociale va dans le sens de privilégier les feuillus (chênes verts) face au pin d'Alep, cela à la suite d'un incendie qui a ravagé le massif,

- à l'opposé, dans un massif périurbain des Alpes-Maritimes, face à une évolution naturelle privilégiant le chêne vert, les riverains souhaitent conserver le pin d'Alep, auquel ils sont culturellement attachés.

Comment le gestionnaire peut-il réagir face à ces demandes, est-ce de la gestion durable que d'aller à l'encontre de l'évolution naturelle ? que de privilégier une essence ici, l'autre ailleurs ?

Pour tenter de répondre à ces questions, on peut mener deux types de réflexion :

- à travers les documents de gestion territoriaux comme ceux réalisés dans le Luberon (Charte forestière de territoire),

- à travers des études spécifiques au comportement d'une essence ou d'un écosystème (par exemple la régénération du pin d'Alep).

Le programme des journées à été le suivant pour notre groupe de travail :

Les évolutions dans l'élaboration des aménagements en forêt publique : présentation des outils pour la prise en compte de la gestion durable et démarche qualité par Sylvie Simon-Teissier (O.N.F.), p. 359.

L'Inventaire forestier national : outil d'évaluation par Nabila Hamza (I.F.N.), p. 363.

Le catalogue des stations forestières et para forestières des Hautes Cévennes siliceuses par Jean-Michel Boissier (Ecosylve), p. 368.

Communication et gestion forestière au Conseil général des Bouches-du-Rhône par Philippe Masquelier (Conseil général des Bouches-du-Rhône), p. 375.

Une problématique de moyenne montagne : l'exemple du Luberon par Sophie Bourlon (PNR Luberon – CRPF PACA), p. 337.

Un cas rencontré en zone périurbaine : le mélange chêne / pin d'Alep par Guillaume d'Hanens (Coopérative Provence Forêt), p. 377.

La tournée, p. 378.